

FICHE D'INFORMATION



Liste des pièces justificatives à fournir à l'inscription

- › La fiche d'inscription complétée et signée
- › Le contrat de formation complété et signé (en 2 exemplaires)
- › 2 photos d'identité type passeport
- › 78€ de timbre fiscal au **format électronique**
- › Le certificat médical sur le document ci-joint
- › Une photocopie d'une pièce d'identité
- › Un règlement de 310€ sont compris :
 - › 250€ de frais pédagogiques
 - › 40€ d'adhésion
 - › 30€ de droit à l'inscription pour l'examen théorique
- › Votre numéro de téléphone et la session d'examen choisie

Organisation générale

Les sessions de cours théoriques ont lieu à la base nautique d'Urville-Nacqueville. Nous vous conseillons d'avoir lu les livrets de code Vagnon plusieurs fois avant la formation et d'avoir fait quelques sessions d'entraînements sur internet avec les codes fournis. Nous vous conseillons de garder des sessions d'entraînement sur internet pour le week-end de formation. Vous disposez de 55 sessions au total, nous ne pourrions pas vous en fournir plus.

Les sessions de pratique ont lieu au départ du port Chantereyne, au niveau du ponton à essence. Gardez le restaurant l'équipage dans votre dos et avancez au bord du ponton près de la grue blanche marquée « Port Chantereyne ».

> *Voir plan ci-joint*

L'examen théorique peut avoir lieu toute la journée du lundi au samedi.

Il aura lieu à **La Poste des Vindits** (3 Allée des Vindits, 50130 Cherbourg-en-Cotentin)

L'horaire d'examen vous sera communiqué au plus tard pendant le week-end de formation.